

La Côte-Nord, un modèle québécois de croissance appauvrissante

Plus que jamais développement régional rime avec extraction accrue des ressources appauvrissement et isolement. Il devient donc impératif de revoir le mode d'intervention gouvernemental en région. Le Québec « profond » des urbains ou le Québec « vrai » doit être écouté, questionné, entendu. La convergence sur le constat d'échec du modèle de développement régional devrait inciter les régions et les centres à aplanir leurs divergences sur les causes et les solutions pour sortir de l'impasse actuelle. Ouvrir le dialogue nécessite un pas en arrière des acteurs gouvernementaux pour laisser l'espace nécessaire aux échanges intra-régionaux, inter-régionaux et centres-régions..

Transformer le mode d'intervention: Régionaliser les enjeux

Depuis plus de trente ans, les gouvernements ont basé leurs interventions dans les régions selon un modèle proposé par l'étude Martin Higgins Raynauld de 1970 qui visait essentiellement à concentrer l'action et les investissements gouvernementaux dans la région de Montréal, en faisant ainsi la locomotive économique du Québec. Les régions devaient être les wagons dont la croissance serait le résultat du dynamisme économique montréalais. Après toutes ces années, force est de constater que les wagons n'ont jamais quitté la gare et que la locomotive a perdu beaucoup de sa puissance et surtout de sa raison d'être. Montréal pendant cette période a perdu son statut de métropole canadienne, cherchant son salut en multipliant les échanges avec les grands centres urbains américains, oubliant même la raison d'être d'une métropole; ses régions. Résultat : Un lien centre-régions affaibli et paralysant pour les régions et une province obtenant un échec à l'examen comparatif des états américains et des provinces canadiennes quant à ses performances économiques.

Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, les décideurs gouvernementaux ont perpétué cette vision ferroviaire du développement régional. Les gouvernements continuent de prendre dans les régions ressources, les richesses et les redevances sur ces richesses (soit le beurre et l'argent du beurre) pour les réinvestir principalement dans les grands centres au nom de la sacro-sainte mondialisation. Les statistiques d'Investissement Québec quant à la croissance négative des investissements publiques dans les régions du Québec entre 1995 et 1999 sont éloquentes (-6% pour la Côte-Nord, -15% pour le Saguenay Lac-St-Jean). A cela, on doit ajouter la célèbre « clause Montréal » qui stipule que Montréal a un droit de premier refus sur tout projet de développement au Québec. Epoustouflant! mais éloquent quant au processus de centralisation.

A la veille du sommet des régions, le gouvernement du Québec s'interroge, sur la pertinence de ses politiques en région. Les régionaux ont une perception très différentes de certains « experts économistes urbains spécialisés en développement régional » qui trop souvent développent leur vision du Québec à partir des seuls intérêts des centres qu'ils habitent. Le gouvernement du Québec comme celui du Canada a privilégié depuis 30 ans la centralisation sans aller jusqu'à appliquer à la lettre les recommandations de certains de ses conseillers qui se résume pour l'essentiel à fermer les régions (rappelons

les Opérations Dignité pour faire cesser la fermeture des bureaux de poste entre-autres)). Plusieurs actions gouvernementales tendent à démontrer cette influence centralisante; comme la fermeture des paroisses de l'arrière-pays gaspésien, la destruction de la ville de Gagnon et...

Fermont, un modèle de développement « à la québécoise » controversé.

.La construction de la ville Fermont dans les années 1970 est un exemple de l'approche d'« extraction régionale » du gouvernement. Considérant inutile l'occupation de ce vaste territoire nordique, notre gouvernement a choisi d'autoriser la construction d'une ville à détruire..., y omettant même au passage un cimetière. Interdit de mourir à Fermont, les natifs de la ville doivent aller se faire enterrer à des centaines de kilomètres de leur lieu de naissance. Fermont est en fait un camp de travail temporaire pour 50 ou 100 ans. Étonnante décision lorsque l'on considère qu'à 15 km de là, au Labrador (Labrador city et Wabush) nos voisins vivent dans des villes où 3 générations se sont succédées et vivent toujours sur place... avec cimetière, symbole du respect élémentaire que le gouvernement de Terre-Neuve voue à ses travailleurs qui acceptent de choisir ces contrées nouvelles pour y vivre. Les enfants de l'école primaire y vivent avec leurs grands-parents dans la même ville, créant ainsi un tissu social cohérent et prometteur. Pourtant à Fermont comme à Labrador city, on extrait le minerai de fer et on l'expédie dans les deux cas à Sept-Iles pour expédition outre-mer. Malgré les hauts et les bas de l'industrie, les communautés labradoriennes occupent le territoire et y vivent, ils n'y sont pas en sursis... Cette philosophie « camp de travail » illustre une des causes de l'échec des politiques de développement régional basée sur la centralisation.

Les effets appauvrissants de la centralisation dans le modèle hydro-québécois.

Le Gouvernement du Québec est le seul actionnaire d'Hydro-Québec. Il est donc responsable de ses grandes orientations. L'une d'elle, la centralisation découle directement de la politique d'extraction régionale du gouvernement. La Côte-Nord produit 27% de l'électricité produite par Hydro-Québec, c'est une des ressources importantes de la région. La région Côte-Nord ne détient cependant que 4% des emplois permanents d'Hydro, la plupart destinés au maintien et à l'entretien des infrastructures actuelles. La région obtient aussi les retombées ponctuelles de la construction de nouveaux barrages qui permettront une plus grande extraction de la ressource, sans pour autant y créer des emplois permanents ou y générer une richesse tangible et récurrente. À l'exception de certaines ententes avec les communautés autochtones, aucun revenu récurrent significatif ne restera disponible pour les communautés. De plus les infrastructures de la société ne sont pas taxables par les instances régionales, donc peu ou pas de revenu découlant des infrastructures sur le territoire. Le gouvernement enlève aussi aux nord-côtiers une bonne partie de « l'avantage de la proximité ». Les pertes d'électricité découlant du transport sur de longues distances sont facturées aux nord-côtiers même s'ils sont à proximité des sources de production. Difficile donc pour le nord-côtier de comprendre qu'il doit payer les frais de transport sur le mazout (près de 10 cents le litre) ou le gaz pour chauffer sa maison par exemple alors que l'énergie hydroélectrique locale lui est livrée avec les mêmes frais

de transport que pour les clients des centres urbains éloignés . Deux poids deux mesures. Deux principes de distribution différents qui expliquent bien le sentiment d'injustice perçu en région. *L'utilisateur-payeur* doit payer les frais de transport pour l'énergie extra-régionale alors que les avantages de l'économie de frais de transport pour l'énergie hydroélectrique à proximité de chez lui, lui est enlevé au nom d'un principe de *justice distributive*. La perte du bénéfice de la proximité ajoutée à la somme des frais reliés à l'éloignement accentuent l'appauvrissement de la région.

Enfin, le gouvernement décide , après avoir rapatrié au centre la quasi totalité des richesses et redevances provenant de l'hydroélectricité, d'empêcher la région productrice, la Côte-Nord ,d'obtenir les bénéfices et avantages qu'elle réserve à la région voisine pour encourager l'implantation et le développement de l'industrie énergivore de l'aluminium. La Vallée de l'aluminium pourrait être une initiative louable pour rendre aux régions une mince partie des avantages découlant de l'extraction de leurs ressources.

Cependant, encourager l'industrie à quitter une région productrice pour une région voisine, déculotter Jacques pour habiller Paul, quand les besoins sont si grands déjà dans la région productrice, voilà qui paraît pour le moins inéquitable.

Hydro-Québec verse annuellement un dividende au gouvernement du Québec d'environ 1 milliard 100 millions de dollars. Près de 5000 emplois, bien rémunérés, hors Côte-Nord, sont tributaires de la ressources nord-côtière Soit plus de 250 millions de salaires annuellement hors région sans considérer les retombées diverses et les emplois indirects. Voilà un exemple du modèle de croissance économique appauvrissante .

Le modèle québécois d'occupation du territoire et d'extraction dans les régions-ressources qui consiste à cueillir la richesse et la centraliser totalement empêche l'émergence dans les régions d'un tissu socio-économique cohérent dans lequel les québécois des régions pourraient se développer à partir d'une juste part de la richesse qu'ils créent .L'absence de richesse résiduelle par la 2^{ème} et 3^{ème} transformation et de redevances régionales , la relation à sens unique d'extraction régionale développée par les décideurs gouvernementaux est un élément important expliquant le bris du lien régions-centre .

Le Sommet des régions .

Le gouvernement québécois prenant acte de la détérioration de ces liens centre-régions;; a opté pour deux sommets différents pour traiter séparément du problème des régions et de celui des centres. Pourtant l'un et l'autre sont fondamentalement liés même si au centre plusieurs croient que l'avenir est au delà des frontières dans le mirage de la mondialisation..

Le vrai Québec n'est pas seulement dans la nouvelle économie où bytes et molécules entre autres ont toute l'attention.. Les marchés boursiers en ont pris conscience récemment. Les régions ne sont peut-être pas au goût du jour mais elles n'en sont pas moins à la base de notre économie et de notre identité. Si le Québec choisit de sacrifier ses régions sur l'autel de la mondialisation, peut-être devra-t-il accepter lui-même d'être marginalisé par les autres provinces canadiennes. étant une province excentrique . A l'heure de la préparation du sommet des régions le maître de cérémonie gouvernemental doit obtenir une rétroaction éclairée des régions.

Malheureusement, dans notre région, la Côte-Nord, comme dans plusieurs régions ressources, l'absence de services universitaires cohérents, d'économistes indépendants chevronnés en développement régional commande l'expression par des gens du milieu (pas toujours « politically correct » et « centralement qualifiés ») des causes et des solutions cohérentes aux préoccupations régionales. L'absence de couverture médiatique continue sur les enjeux régionaux empêche leur expression sur la place publique et le nécessaire débat sur les solutions. Le seul lieu où ces questions peuvent être débattues publiquement se trouve paradoxalement ... au centre .

Donc faute de débats sur les enjeux régionaux, le gouvernement opte pour l'envoi d'émissaires. Il délègue des économistes urbains pour scruter le comportement de *l'homo régionalis* à la veille du sommet. Ceux-ci émettent un volumineux rapport, identifient de menaçants syndromes qui obligent de bien sombres pronostics quant à la survie même des régions. Ensuite ils utiliseront l'armada médiatique pour présenter de long en large les tenants et les aboutissants de leur visite en région. Ils émettront une opinion anthropologique sur *l'homo régionalis* : humanoïde apte à chasser et pêcher, sous-scolarisé (en région éloigné, les parents doivent choisir entre exiler leurs adolescents vers les grands centres pour des études supérieures qui les mèneront à des emplois stratégiques devenus presque inexistantes en région, garantissant un exil permanent, ou encore garder leurs enfants avec eux pour exercer les métiers traditionnels en forêt ou sur la mer ou à l'usine. Un choix difficile pour plusieurs), dépendant souvent de l'état (assisté-social ou chômeur), incapable de prendre en main ses destinées (puisque d'autres s'en chargent) et de générer par son travail la richesse nécessaire au maintien de son niveau de vie. L'économiste urbain s'étonne cependant des exceptions à la règle. Certaines villes comme Baie-Comeau par exemple ont un revenu moyen * supérieur à celui de Montréal. Voilà une bien mauvaise nouvelle pour l'émissaire dont les réflexions mènent à la fermeture pure et simple des régions. Qu'à cela ne tienne, nous identifierons le syndrome du rentier encombrant pour expliquer que là comme ailleurs, il n'y a pas d'avenir. L'industrie y verse des salaires trop élevés et cela amène des effets dévastateurs pour la diversité industrielle et l'entrepreneuriat local. Face à de telles conclusions personne en région ne pourra facilement contredire de si doctes conclusions, puisqu'il n'y a pas de diplômés en centralisation en région. Le diagnostic des régions est donc posé par les autres et tend invariablement à conforter la vision centralisante et à creuser le fossé centre-région. La mondialisation concentre la richesse et appauvrit les régions. L'histoire, malgré la mondialisation ne perd pas son sens. L'empire romain s'est maintenu pendant plusieurs siècles parce qu'il s'est appliqué à enrichir ses provinces modérant ainsi l'appétit du centre. Les leçons de l'histoire sont parfois oubliées et pourraient rendre éphémère une concentration totale de la richesse. La division du centre et de ses régions n'est-elle pas une des sources même de l'affaiblissement économique du Québec?

*(le revenu moyen de Baie-Comeau ne considère pas les frais d'éloignement « obligés » qui doivent être déduits du revenu disponible après impôt soit : études supérieures des enfants hors-région, 12,000/enfant/an, services de santé spécialisés hors région, surcharge sur les biens et services reliée aux frais de transports supérieurs, frais de déplacement pour toutes raisons : Achats, formation, décès ou simplement visite familiale, vacances, etc...)

Les lacunes de l'intervention gouvernementale en région.

Monologue et division, « mirroring », absence de comptes régionaux , les infrastructures de transport et l'approche fédérale .

Monologue et division :

Actuellement , le gouvernement s'adresse aux régions après avoir divisé arbitrairement le territoire. Il crée des instances de diffusions des politiques gouvernementales appelées les conseils régionaux de développement . Ces organismes dans chaque région ont le mandat de réunir les représentants régionaux pour leur permettre d'assimiler les politiques gouvernementales , d'évaluer la capacité du milieu à absorber ces politiques et d'agir comme rapporteur auprès des décideurs gouvernementaux. Ces organismes ne sont pas habilités à intervenir publiquement sur les enjeux régionaux en prenant position pour les intérêts de la région. En conséquence ,faute de dialogue véritable, les enjeux régionaux sombrent dans la spirale de déstructuration des régions du Québec. Exode des jeunes, perte des emplois stratégiques, fermeture des villages , dégradation des infrastructures de transport , fragilité du maintien même des services de santé et d'éducation. De plus historiquement , sur la Côte Nord, les enjeux régionaux baignent dans le vide sidéral . Triste destin pour une région que d'être restreinte à entendre des politiques venues d'ailleurs dans un lieu dit de concertation . La Côte Nord étant un immense territoire où les intérêts des communautés sont très différents, allant du village de pêcheur sans accès routier sur la Basse-Côte à la ville monoindustrielle de Fermont au nord , ou du petit village touristique de Tadoussac à ses villes bi-industrielles que sont Baie-Comeau, Sept-Iles et Port-Cartier. La région est aussi sans chef lieu .Ses deux pôles économiques situés à 250km l'un de l'autre n'ont jamais eu à prioriser d'autres intérêts que leurs intérêts locaux . En conséquence, les gouvernements exercent une modèle de gestion des enjeux régionaux qui a tendance à diviser plutôt que d'unir les communautés, générant ainsi l'inaction gouvernementale. L'absence d'un lieu de rencontre pour discuter des enjeux régionaux et l'absence des fonds minimaux nécessaires pour permettre le déplacement des partenaires de partout dans la région(1,200 km de Côte entre Tadoussac et Blanc Sablon et une route de pénétration vers le nord de 600Km. vers Fermont et le Labrador terre-neuvien) accentuent l'isolement des communautés et encourage la transformation des enjeux régionaux en enjeux locaux ou au mieux supra-locaux. Le mode d'intervention gouvernemental se caractérise par la toute puissance et l'omniprésence des organismes gouvernementaux en matière de développement régional qui induit la déresponsabilisation du milieu envers des enjeux qui ne leur appartiennent plus. Ajoutez à cela les constantes querelles fédérales-provinciales et dès lors s'explique l'immobilisme et le processus de désintégration du tissu socio-économique régional..

Le « mirroring » face aux enjeux régionaux.

Les pratiques gouvernementales en matière de développement régional s'apparentent souvent à un processus de 'mirroring' qui consiste à placer les intervenants régionaux devant un miroir tenu par les intervenants gouvernementaux. Ayant été impliqué dans l'analyse de certaines problématiques régionales, j'ai pu constater la tendance naturelle des décideurs extra-régionaux à dépenser d'importantes énergies pour limiter la vision régionale de ces problèmes et par la suite, nous présenter un miroir pour constater toutes nos lacunes à nous régionaux tout en nous empêchant de voir ceux qui tiennent le miroir. Ce procédé est sans doute explicable sachant que la plupart de ces études sont financées presque exclusivement par les instances gouvernementales, il a cependant l'inconvénient énorme de limiter les solutions puisque les problématiques ne sont exposées que partiellement. Un exemple : Un comité sur le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre stratégique est formé sur la Côte-Nord pour tenter de trouver des solutions à cet épineux problème. Quelle n'est pas ma surprise de constater que l'exercice auquel je suis convié en est un d'auto-examen. Dans ma communauté, suis-je assez accueillant lorsque qu'un employé stratégique se présente? Pourquoi n'aie-je pas de « Welcome Wagon » pour accueillir les nouveaux arrivants? Puis-je organiser des activités sociales pour intéresser les détenteurs d'emploi stratégique et leur conjoint à leur nouveau milieu? Le gouvernement pourrait-il subventionner les nouveaux arrivants considérant l'ensemble des frais reliés à l'éloignement? Ces questions, bien que parties de la problématique n'en sont pas le cœur. Un coup d'œil rapide derrière le miroir m'aurait peut-être permis de demander pourquoi Hydro-Québec, une société d'état a choisi de rapatrier principalement à Montréal sa main-d'œuvre stratégique qui travaillait sur la Côte-Nord? Pourquoi Hydro-Québec a choisi d'établir une échelle salariale pour ses ingénieurs qui empêche ceux vivants en région d'avoir accès aux échelons supérieurs? Que fait la Sûreté du Québec pour assurer l'intégration de ses policiers dans la communauté régionale? Que font les ministères pour assurer l'intégration des fonctionnaires au milieu? Ces questions sont considérées non-pertinentes elles resteront donc sans réponses comme le sont trop souvent les véritables problématiques régionales. Pourtant, pour trouver des solutions éclairées à ces problèmes, il faut voir les deux côtés de la médaille.

Les comptes régionaux : un a priori aux discussions.

La Côte-Nord est-elle un pays de Cocagne devenu Terre de Caïn?

Au seul titre de la ressource hydroélectrique, le gouvernement du Québec a encaissé 1 milliard 100 million de dividende l'année dernière à partir d'une ressource produite à 27% par la région Côte-Nord. Cette année, Hydro-Québec prévoit un dividende de plus de 1.5 milliard. La région produit aussi 15% de la production forestière québécoise, 28% des expéditions minières, 31% des expéditions d'aluminium, 22% de la valeur des débarquements des pêches. Malheureusement, les gouvernements n'ont jamais publié les comptes régionaux de manière à transmettre à l'ensemble des québécois une image la plus juste possible des régions. Cette lacune a pour effet de faciliter le discours de ces économistes urbains qui rêvent de concentrer le Québec à Montréal et de transformer les régions ressources en quelques camps de travail temporaires. La seule information que

nous ayons sur les comptes régionaux nous provient de M. Sergieh Moussaly ,docteur en économie de l'Université du Québec à Saguenay. Il estime les exportations des richesses nord-côtières à 4 milliards annuellement sans considérer les agrandissements attendus de l'aluminerie Alouette à Sept-Iles et l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau qui porteraient ce chiffre à près de 5 milliards. Le produit intérieur de la région Côte-Nord équivaldrait à 6 fois celui de la province de l'Ile du Prince Edouard . De plus , outre l'extraction des richesses et des redevances sur ces richesses, la Côte-Nord , comme les autres régions du Québec enrichit les centres de la main-d'œuvre stratégique qu'elle induit pour offrir à ses citoyens des services d'éducation supérieure ou des services de santé spécialisés, ou de formation ou de support aux entreprises etc..Les régions sont des clientes des services offerts par les régions productrices de services non disponibles en région. Quel est le retour pour les économies régionales de ces investissements massifs et récurrents dans les économies urbaines?

La région n'exploite qu'un faible pourcentage de son immense territoire et de ses ressources elle enrichit les centres et elle s'appauvrit...

Les infrastructures de transport et l'approche fédérale .Régionaliser les dépenses et centraliser les revenus.

En matière de transport aérien et maritime, le fédéral a scindé les réseaux existants pour conserver les ports et les aéroports les plus achalandés et les plus rentables et se départir des aéroports et des ports régionaux devenus non rentables suite au transfert des dépenses (autrefois centralisées)vers les régions(contrôle aérien, garde côtière et la création du monopole de transport aérien qui impose des tarifs inabordables aux voyageurs régionaux dans un contexte de non-concurrence)imposant de ce fait un fardeau additionnel aux régions tout en accroissant les revenus centraux.

Les infrastructures de transport routier nécessitent pour leur part des investissements importants sur la seule Côte Nord pour assurer la fluidité et la sécurité des usagers. Encore aujourd'hui, on ne peut accéder à la région que par un système de bateau-passeurs archaïque, au prix d'engorgements importants et paralysants .De plus plusieurs villages ne sont toujours pas reliés au réseau routier et la route de pénétration vers le nord en direction de Fermont est inachevée et dangereuse.

Devant ces constats , le dialogue s'impose pour permettre de repenser le mode d'intervention gouvernemental en région. :

Une politique des régions cohérente et équitable devrait :

**PROMOUVOIR LA CRÉATION DE RICHESSE dans ses régions de manière
À rétablir l'attrait naturel des jeunes, de la main-d'œuvre stratégique, des
entrepreneurs créateurs de PME pour les régions malgré l'éloignement et la
dimension restreinte des marchés.**

UNIR les communautés intra-régionales en facilitant la prise en main des enjeux régionaux par les gens du milieu .Les agents gouvernementaux de développement économiques régional devraient avoir un rôle de support et d'accompagnement des gens du milieu.

RÉTABLIR UN DIALOGUE CENTRE-REGIONS , entre autres en rétablissant un réseau de transport aérien efficace, sécuritaire et ABORDABLE pour ensuite permettre des rencontres entre les intervenants .

FACILITER LA DISCUSSION DES ENJEUX INTERRÉGIONAUX entre les régions ressources

ENCOURAGER LA TRANSPARENCE pour permettre de bien définir l'ensemble des aspects des problèmes régionaux et ainsi apporter des solutions justes et éclairées ..

PERMETTRE LES INVESTISSEMENTS PUBLIQUES dans les infrastructures de transport à un rythme d'abord supérieur à la moyenne québécoise, pour rattraper les retards accumulés depuis plusieurs décennies puis à un rythme équitable pour assurer le maintien et le développement des régions.

HARMONISER ses politiques d'intervention avec le gouvernement fédéral pour éviter que ne se répètent les agissements récents en matière de transport; Centralisation des revenus du réseau des aéroports et des ports et régionalisation des dépenses reliées à l'exploitation des infrastructures de transport régional .

RECONNAÎTRE LA SPECIFICITÉ DES RÉGIONS, en évitant de mettre sur pied des programmes « mur à mur » mal adaptés à nos réalités.

CRÉER un fond de redevances dans chaque région qui soit le reflet du dynamisme de ses habitants.

Un fond de redevances pour rétablir un juste équilibre

Les richesses et les redevances des régions doivent y être réinvesties dans une proportion équitable. Seule la mise en place d'un fond de redevance régionale pourrait rétablir un véritable développement régional et renverser la dynamique actuelle de désintégration et d'appauvrissement. Cette proposition a déjà été présentée dans le rapport du Comité d'étude sur la fiscalité municipale présidé par M. Denis Bédard. Dans chaque région, l'essentiel des redevances devrait être investi dans ce fond . Ainsi, plutôt que d'encourager le nivellement par le bas et l'absence de concurrence, les régions plus performantes pourront rayonner et se donner les moyens de se développer tout en permettant de concentrer l'action gouvernementale sur les plus démunies .Enfin , les régionaux pourront participer à la création de richesse collective plutôt que de se limiter à la création d'emploi visant la seule exportation des richesses régionales.. Pourra alors

s'amorcer entre eux un dialogue constructif pour trouver les moyens pour ramener leurs jeunes , les emplois stratégiques ,les projets de développement...En Côte-Nord, la chaleur des gens , la grande beauté de la région, ses grands espaces, son air pur sont autant d'attraits pour donner le goût aux jeunes et aux détenteurs d'emplois stratégiques de revenir . Cependant , comme dit le vieil adage, on ne peut pas vivre que d'amour et d'eau fraîche. Dans ce pays de Cocagne le nouveau modèle d'intervention québécois doit inviter les bâtisseurs à créer un pays à leur image.

L'auteur, Pierre Breton est un pharmacien nord-côtier. Il a été président de la Chambre de Commerce Régionale de la Côte-Nord et porte parole à Ottawa du regroupement des Chambres de commerce des régions ressources du Québec dans le dossier du transport aérien régional.